

## Séance du Conseil communal du 28 mars 2011

### N° 02.- EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES RESOLUTIONS PRISES AU COURS DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 28 FEVRIER 2011.

---

M. DESAMA, Bourgmestre-Président;  
Mlle LEJEUNE, MM. ISTASSE, BREUWER, NYSSSEN, Mme VOISIN-DUPUIS, MM. MOSON, BEN ACHOUR et AYDIN, Echevins et Echevines;  
M. BOTTERMAN, Président du C.P.A.S.;  
MM. HALLEUX, DELOBEL, DUKERS, LEGROS, ELSSEN, DETHIER, REIP, VAN DE WAUWER, Mlle TARGNION, Mme POLIS-PIRONNET, MM. CANTELLA, WATHELET, EL HAJJAJI, SMEETS, CARTON, PITANCE, PIRON, Mlles GILSON, LAMBERT, MM. DEGEY, MESTREZ, Mme REUL-MINGUET, Mlle CELIK, Mme OZER, Mlles BREUER et DUMOULIN, Conseillers et Conseillères.  
M. DEMOLIN, Secrétaire.

---

### LA SEANCE PUBLIQUE EST OUVERTE A 19 HEURES 45.

#### LE CONSEIL,

Entendu l'intervention de M. ELSSEN, Chef de Groupe C.D.H., qui s'interroge sur la pertinence de la présentation à la presse du budget avant la séance du Conseil de ce soir. L'acte est particulièrement important et la Haute Assemblée est un endroit de débat fondamental et, la façon de procéder de la Majorité est irrespectueuse de la façon démocratique de procéder. Le C.D.H. respectera, lui, le caractère démocratique et restera en séance conclut-il.

0097

#### **N° 01.- BUDGET COMMUNAL 2011 - Arrêt provisoire.**

Entendu l'intervention de M. ISTASSE, Echevin des Finances et du Budget (cfr. annexe pages 7 à 15);

Entendu l'intervention de M. PITANCE, Conseiller communal (cfr. annexe pages 16 à 19);

Entendu l'intervention de M. EL HAJJAJI, Conseiller communal (cfr. annexe pages 20 à 24);

Entendu les interventions de Mme REUL-MINGUET, Conseillère communale, de M. SMEETS, Chef de Groupe ECOLO, et de Mlle DUMOULIN, Conseillère communale (cfr. annexe pages 25 et 26);

Entendu l'intervention de Mme POLIS-PIRONNET Conseillère communale, qui, au nom du Groupe M.R., approuve le travail de la Majorité. La crise est bien présente et la politique est une question de choix et les choix ont été opérés. Le M.R. constate que l'équilibre est maintenu jusqu'en 2016 avec des bonis qui pourraient être plus importants encore. Le boni n'est pas apparu seul et chaque Echevin a dû réaliser un travail important sur le budget alloué à ses départements. Différentes mesures sont citées et tout a été fait pour qu'une politique équilibrée soit menée. La Majorité a voulu pratiquer une politique financière saine. Le M.R. remercie tous les Services ainsi que M. l'Echevin pour la qualité du travail réalisé;

Entendu l'intervention de Mlle TARGNION, Conseillère communale, qui remercie les Services pour la qualité du travail. Elle établit différentes comparaisons avec d'autres entités et se réjouit du respect des balises fixées. Le boni est le résultat d'une grande rigueur dans la gestion des deniers publics tout en inscrivant les priorités nécessaires dans les budgets communaux. Elle cite le budget du personnel qui compte plus de 43 % de l'ensemble du budget. Dans ce contexte, nous ne pouvons que nous réjouir que l'indexation des salaires a bien été inscrite à Verviers. L'effort sur les pensions, les augmentations barémiques et les nominations ont été prévues. Elle revient également sur le problème lié à l'enneigement rencontré durant le mois de décembre et rappelle qu'il s'agit d'une situation exceptionnelle avec, dans le budget, des inscriptions budgétaires fortes pour l'avenir. Elle se réjouit également des efforts consentis en faveur des familles et des parents, notamment la création de la nouvelle crèche et le soutien de la crèche "Kangourou";

Entendu la réponse de M. ISTASSE qui soulève certains éléments :

- la rage taxatoire n'est pas réelle car si l'on compare avec la moyenne des villes wallonnes est supérieure;
- pour les rentrées fiscales, la fluctuation peut-être importante;
- le budget ne peut être lié à la question de la sécurité;
- sur le parking Harmonie, les estimations sont à vérifier mais sur le fond, il rappelle que l'ensemble des données étaient connues. Du point de vue du Collège, cet investissement deviendra de plus en plus indispensable au fur et à mesure de l'évolution des travaux en Centre-Ville;
- pour la taxe de stationnement, la gestion du parking a été améliorée et cela devrait permettre une meilleure performance financière;
- pour Belgacom, une réponse écrite a été faite en Commission et il s'agit d'une première inscription budgétaire, fruit d'une négociation bien menée. L'achat est indispensable pour un meilleur management du personnel mais aussi pour une rationalisation des dépenses énergétiques;
- il conteste formellement l'argument de l'Opposition sur les effets d'annonce;
- en ce qui concerne la gestion des énergies, on a, effectivement, eu une mauvaise surprise;
- il remercie les Groupes P.S. et M.R. pour leur soutien;

Entendu l'intervention de M. le Président qui précise certains éléments :

- la rénovation de l'Hôtel de Biolley est une opportunité souhaitée par l'I.P.W. qui a obtenu les accords de la Fondation Roi Baudouin mais surtout de la R.W. et de la Communauté Française. Le projet est ambitieux. Le montant des honoraires a été fixé par la R.W. et la Communauté Française;
- le bâtiment Belgacom à acquérir permettra de regrouper l'ensemble des services communaux et cela permettra d'étudier la valorisation des biens communaux désertés par nos services. Cela génèrera une recette pour la valorisation de ces biens;
- sur le dossier du parking de l'Harmonie, l'achat est envisagé et l'opportunité a été saisie au moment où le propriétaire du bien a eu la possibilité de vendre le bien à un promoteur Bruxellois. Une négociation est intervenue et la priorité a été donnée à la Ville. Les conditions sont mauvaises selon le Bourgmestre mais une vente à un promoteur extérieur aurait empêché la Ville de disposer d'une autre solution de remplacement pour le parking situé à cet endroit, surtout au moment où les travaux du centre-ville étaient en phase de réalisation. Ce parking est difficile à gérer et ce problème durera tant que l'hyper-centre sera accessible aux véhicules. Pour le reste, on ne peut laisser les choses en l'état et une réflexion plus globale est ouverte en ce moment pour envisager l'amélioration de la sécurisation et de la signalétique pour ce parking. Des contacts sont pris également avec des candidats repreneurs pour le bâtiment lui-même. Le Bourgmestre demande un minimum d'optimisme même si cela apparaît comme particulièrement négatif en ce moment;
- pour les dépenses de dettes, il rappelle que le cluster wallon a une dette par habitant supérieur à Verviers;
- la marge moyenne sur les dépenses en 2007 était de 15 %, elle a augmenté en 2009, cela est positif;

Entendu l'intervention de M. BEN ACHOUR, Echevin, qui revient sur le point relatif à l'étude à réaliser sur le quartier de Hodimont, il rappelle que le projet est subventionné et le projet commence toujours par la réalisation d'une étude;

Entendu l'intervention de M. EL HAJJAJI, Conseiller communal, qui revient sur le rééchelonnement de la dette communale. Il rappelle la déclaration de politique générale où on fait état de l'assainissement avant la présente mandature. Sur le plan de formation, il demande une réponse et il revient également sur le déficit constaté au sein de la Régie de Quartier et plus particulièrement du projet E.V.T. qui subit un déficit de 8.000,00 € Enfin, il demande à M. l'Echevin AYDIN à pouvoir disposer des éléments du plan hiver et surtout sur les besoins en équipements des services de la voirie dans le cadre du déneigement;

Entendu la réponse de M. BREUWER, Echevin, qui précise qu'il n'y a pas de déficit dans la Régie de Quartier. Il y a simplement la clôture de l'activité E.V.T., entreprise de titres services qui a été cédée à un tiers. L'A.S.B.L. "Régie de Quartiers" doit clôturer les comptes de cette activité;

Entendu la réponse de M. MOSON, Echevin, qui souhaite qu'un plan de formation soit bien fait et la tâche est ardue. Ce qui est compliqué est de réaliser un travail d'analyse des besoins. La convention sectorielle 2005-2006 a prévu un outil informatique de gestion des plans de formation: 180° et il vient d'arriver à la Ville. C'est la gestionnaire des ressources humaines qui sera chargée de travailler activement sur ce point. Tant que le plan ne sera pas rédigé, les formations ne pourront être réalisées. Sur le bâtiment Belgacom, il estime que l'opportunité est grande car lorsque l'on voit le manque de fonctionnalité des bâtiments actuels, il est préférable de se concentrer sur des projets qui fonctionnent comme à Namur;

Entendu la réponse de M. AYDIN qui répondra à M. EL HAJJAJI dans le courant de la semaine sur le plan de déneigement et sur les besoins en matériel. Il estime que l'audit sur les Services techniques est une opportunité. Il s'étonne de l'amalgame fait par M. EL HAJJAJI suite au décès d'un jeune motard et à la condamnation de la Ville dans le cadre de la gestion de la voirie;

Entendu l'intervention de M. PITANCE, Conseiller communal, qui rappelle que la Ville est au maximum du taux de taxation. Il propose par écrit certains amendements du C.D.H.;

Vu les propositions d'amendements déposées en séance par MM. EL HAJJAJI et PITANCE, Conseillers communaux concernant :

#### 1° BUDGET EXTRAORDINAIRE

Par 21 voix contre 12 et 3 abstentions,

REJETTE

la suppression des crédits suivants :

- 104/712-60 allocation de dépenses "Achat du Bâtiment Belgacom": 5.307.250,00 €
- 104/961-51/02 allocation de recettes "Achat du Bâtiment Belgacom": 5.307.250,00 €

Par 21 voix contre 15,

REJETTE

la modification des montants des crédits et libellés suivants :

- 421/743-53 "Acquisition de véhicules pour la voirie": 396.000,00 € au lieu de 198.000,00 €
- 761/725-60-01 "Installation d'une petite infrastructure sociale de quartier": 100.000,00 € au lieu de 50.000,00 €
- 764/725-60/05 "Quartiers des Linaigrettes et de Prés-Javais - Réalisation d'un espace Sport de rue": 250.000,00 € au lieu de 125.000,00 €

Par 21 voix contre 12 et 3 abstentions,

REJETTE

la modification des montants des crédits suivants : 762/812-51 "Fondation d'utilité publique - Les Amis du Grand Théâtre et du Patrimoine verviétois": 658.250,00 € au lieu de 25.000,00 €

Par 21 voix contre 15,

REJETTE

la modification des montants des crédits et libellés suivants :

- 764/665-52 "Subsides en capital - Quartiers des Linaigrettes et de Hodimont - Réalisation d'un espace Sport de rue": 212.500,00 € au lieu de 106.250,00 €
- 764/961-51/03 "Emprunt à contracter - Quartiers des Linaigrettes et de Prés-Javais - Réalisation d'un espace Sport de rue": 37.500,00 € au lieu de 18.750,00 €

Par 21 voix contre 12 et 3 abstentions,

REJETTE

la modification des crédits suivants : 762/961-51/01 Emprunt à contracter au lieu de Emprunt à contracter - Aménagement de l'Hôtel Biolley - 900.000,00 € à charge de répartir cette somme en fonction des modifications présentées;

2° BUDGET ORDINAIRE

Par 21 voix contre 12 et 3 abstentions,

REJETTE

la modification des montants des crédits suivants :

- 104/211-01 "Achat du Bâtiment Belgacom": diminution de 124.484,00 € par an pour la charge de la dette;
- 762/211-01 "Emprunt pour l'auteur de projet pour l'Hôtel de Biolley": diminution de 20.083,00 €

Par 21 voix contre 15,

REJETTE

la modification des montants des crédits suivants : 762/332-02/18 "Festival de Verviers Au fil de l'Eau": diminution de 20.000,00 € pour le subsidie;

Par 24 voix contre 12,

REJETTE

la modification des montants : 040/372-01 "Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques": diminution de 129.947,80 €

Par 21 voix contre 15,

APPROUVE

le service ordinaire et le service extraordinaire et, en conséquence,

ARRETE

provisoirement le budget de la Ville pour l'exercice 2011 aux résultats suivants :

SERVICE ORDINAIRE

Exercice propre:	Recettes	69.140.431,40€	
	Dépenses	68.981.709,55€	
	Boni		158.721,85€
Exercices antérieurs:	Recettes	1.287.890,88€	
	Dépenses	533.240,67€	
	Boni		754.650,21 €
Prélèvements			- 5.724,00 €
<b>BONI GLOBAL</b>			<b>907.648,06 €</b>

SERVICE EXTRAORDINAIRE

Exercice propre:	Recettes	33.437.079,76 €	
	Dépenses	33.203.955,76€	
	Boni		233.124,00€
Exercices antérieurs	Recettes	21.045,25 €	
	Dépenses	247.458,65 €	
	Mali		- 226.413,40€
Prélèvements (solde)			40.269,00 €
<b>BONI GLOBAL</b>			<b>46.979,60 €</b>

**0098 N° 02.- PLAN QUINQUENNAL DE GESTION 2010-2015 - Ville - Actualisation du tableau de bord (2011-2016) suite au vote du budget de l'exercice 2011 - Approbation.**

Par 21 voix contre 15,

DECIDE

d'arrêter les nouveaux résultats 2011-2016 dans le tableau de bord suite au vote du budget de l'exercice 2011.

**0099 N° 03.- PLAN QUINQUENNAL DE GESTION 2011-2016 - Aqualaine, A.S.B.L. - Actualisation - Approbation.**

Par 21 voix contre 15,

DECIDE :

- d'approuver le plan quinquennal de gestion actualisé 2011-2016 de l'A.S.B.L. "Aqualaine" et les nouveaux résultats 2011-2016 dans le tableau de bord suite au vote du budget communal de l'exercice 2011, sous réserve de son approbation également par ses instances statutaires;
- d'approuver son budget 2011 qui fait partie intégrante de son plan de gestion 2011-2016 (résultat: 7.097,40 €), sous réserve de son approbation également par les instances statutaires.

**0100 N° 04.- PLAN QUINQUENNAL DE GESTION 2011-2016 - Maison verviétoise des Sports, A.S.B.L. - Actualisation - Approbation.**

Par 21 voix contre 3 et 12 abstentions.

DECIDE :

- d'approuver le plan quinquennal de gestion actualisé 2011-2016 de l'A.S.B.L. "Maison verviétoise des Sports" et les nouveaux résultats 2011-2016 dans le tableau de bord suite au vote du budget communal de l'exercice 2011;
- d'approuver le budget 2011 de l'A.S.B.L. "Maison verviétoise des Sports" faisant partie intégrante du plan de gestion (résultat: 281,17 €).

**0101 N° 05.- PLAN QUINQUENNAL DE GESTION 2011-2016 - Régie communale autonome "Verviers développement" - Actualisation - Approbation.**

Par 21 voix contre 15.

DECIDE :

- d'approuver le plan quinquennal de gestion actualisé 2011-2016 de la Régie communale autonome "Verviers développement (R.C.A.)" et les nouveaux résultats 2011-2016 dans le tableau de bord suite au vote du budget communal de l'exercice 2011;
- d'approuver le budget 2011 de la R.C.A. faisant partie intégrante du plan de gestion 2011-2016 (résultat : -23.395 €).

**0102 N° 06.- PLAN QUINQUENNAL DE GESTION 2011-2016 - Verviers Ambitions, A.S.B.L. - Actualisation - Approbation.**

Par 21 voix contre 3 et 12 abstentions.

DECIDE :

- d'approuver le plan quinquennal de gestion 2011-2016 actualisé de l'A.S.B.L. "Verviers Ambitions" et les nouveaux résultats 2011-2016 dans le tableau de bord suite au vote du budget communal de l'exercice 2011;
- d'approuver le budget 2011 de l'A.S.B.L. "Verviers Ambitions" (résultat: boni de 1.425,00 €).

**0103 N° 07.- PLAN QUINQUENNAL DE GESTION 2011-2016 - Centre Culturel Régional, A.S.B.L. - Actualisation - Approbation.**

Par 21 voix et 15 abstentions.

DECIDE :

- d'approuver le plan quinquennal de gestion actualisé 2011-2016 de l'A.S.B.L. "Centre Culturel Régional" et les nouveaux résultats 2011-2016 dans le tableau de bord, suite au vote du budget communal de l'exercice 2011, sous réserve de son approbation également par les instances statutaires du C.C.R.V.;
- d'approuver en même temps son budget 2011 (résultat: 116,35 €) compris dans le plan de gestion 2011-2016 du C.C.R.V., sous réserve de son approbation également par les instances statutaires du C.C.R.V.

**0104 N° 08.- ZONE DE POLICE - Exercice 2011 - Dotation communale - Fixation.**

Par 21 voix contre 15,

**CONFIRME**

l'inscription au budget communal 2011 de la somme de 7.067.244,16 € représentant la part de la Ville dans le déficit résultant du budget 2011 de la zone, soit une augmentation de 2,33 % comme prévu dans la circulaire du 23 septembre 2010.

**LA SEANCE EST DEFINITIVEMENT LEVEE A 22 HEURES 10.**

\*\*\*\*\*

Est approuvé, en cette séance du 28 mars 2011, le procès-verbal ci-dessus tel qu'il est rédigé.

Le Secrétaire,

Le Président,

P. DEMOLIN

C. DESAMA